

DECLARATION LIMINAIRE DU SNE-FSU CONSEIL SOCIAL D'ADMINISTRATION DU MARDI 03 DECEMBRE 2024

Monsieur le président, Mesdames et messieurs les membres du CSA,

Dans le document qui s'intitule « Suivi et programmation des travaux et chantiers du CSA en 2025 », la partie « prévention des risques et des discriminations » mentionne une articulation entre la mise en œuvre et le suivi du plan d'actions suite à l'enquête psychosociale et le projet raison d'être.

Le Sne-FSU note l'habileté de la rédaction teintée de roublardise. En réalité, l'OFB inclut le chantier charge de travail dans le cadre de la phase 3 de la raison d'être.

En conséquence, nous vous renvoyons à votre document de présentation sur la raison d'être et aux propos adressés aux organisations syndicales. [PowerPoint de présentation du projet raison d'être page 6]

Le projet raison d'être n'est pas :

- ✚ Une substitution à des projets en cours
- ✚ Un projet Santé Sécurité au Travail
- ✚ Une démarche sur la répartition des moyens
- ✚ Un projet de communication externe, un slogan, une action marketing, une mode
- ✚ Une baguette magique : un projet qui va « résoudre » toutes problématiques et qui va se suffire à lui-même.

Aujourd'hui, vous prévoyez un plan de communication externe pour la raison d'être et vous y incluez le chantier sur la charge de travail !

Monsieur le Président, doit-on comprendre que le projet raison d'être est devenu tout ce qu'il n'était pas auparavant ? Si c'est le cas, quel crédit devons-nous accorder à votre parole ?

En incluant le chantier sur la charge de travail dans la raison d'être, vous faites de la raison d'être un projet santé, sécurité au travail. La charge de travail est un enjeu important qui fait partie des principaux facteurs de risques psychosociaux. Travailler sur la charge de travail signifie de ne pas s'interdire de modifier la répartition des moyens.

L'établissement, ses missions, ses agents sont attaqués par certains lobbys. Nous ne nions pas que l'établissement déploie beaucoup d'énergie pour les défendre. Cependant, l'établissement envoie aussi des signaux contradictoires à ses agents par le biais d'une charte déontologique insuffisamment neutre et pouvant être perçue comme stigmatisante. Autre signal qui nous laisse

perplexes dans le projet raison d'être, « Resserrement des rangs de l'Établissement », « Outil de management » ainsi que l'enjeu « Alignement managérial » [page 4 PowerPoint du projet de présentation du projet raison d'être] sont perçus par les agents comme actions arbitraires provenant d'un management désuet en 2024. Nous espérons que la mise en application se fera de manière indépendante, hors des pressions des lobbys.

Monsieur le Président, les représentants du personnel du Sne-FSU, attendent de vous que vos actions soient réalisées dans l'intérêt des agents. Nous vous demandons donc pourquoi ce serait bénéfique pour les agents « d'articuler » le chantier charge de travail et la raison d'être ? Comment cela contribuera à réduire la charge de travail, à améliorer l'adéquation entre les missions et les moyens ?

De plus, lors du dernier groupe de travail raison d'être, nous découvrons que la thématique « sujets du quotidiens » traitera de sujets irritants pour les agents. Ces mêmes sujets que les organisations syndicales vous remontent depuis des années dans les différentes instances (CT, CHSCT, CSA, FS). Nos alertes et propositions sont restées lettres mortes. Finalement, la raison d'être devient votre baguette magique avec laquelle vous allez régler tous les problèmes ! Quelle perte de temps, d'énergie et de manque de reconnaissance du dialogue social ! Nous en déduisons que le dialogue social et la considération du travail des représentants du personnel n'est pas votre « racine & étoile polaire » !

Décidément, on n'a jamais autant parlé du dialogue social, sans jamais le mettre vraiment en œuvre. On commence à voir dans quel mur nous nous dirigeons, nous y allons tous monsieur le président, alors que fait-on ensemble ici dans cette instance comme dans les autres pour éviter ça ?

Nous, représentants du personnel, sommes en colère aujourd'hui de voir l'établissement ciblé avec des affichages qui apparaissent dans les rues et reliés par les médias avec comme exemple de slogan « OFB tueur d'agriculteur ». Nous sommes choqués aujourd'hui de voir dans la presse un préfet tendre la main à un représentant de la coordination rurale, alors que cette même organisation syndicale venait de porter atteinte à un site de l'OFB sans même une intervention des forces de l'ordre....

Sous la pression du ministère de l'agriculture, l'établissement joue le jeu de ces syndicats agricoles majoritaires comme nous l'avons cité en mettant en place des mesures coercitives vis-à-vis des agents, nos politiques nous lâchent par le biais de diverses enquêtes à charge, de baisse de moyens, et voir même de demandes de dissolution de l'établissement, localement sans intervention des forces de l'ordre lors d'atteintes. Quand va-t-on arrêter de céder aux pressions ? Quand est-ce que les paroles seront suivies des actes ?

Nous l'avons annoncé, le Sne-FSU ne laissera rien passer face à toute atteinte et inconsidération portées aux agents que cela soit lié à la gestion interne de l'établissement ou face aux lobbys.

En espérant que ces mots feront écho.